

ATTESTATION DE LABELLISATION FFRANDONNÉE®



Délivrée pour 5 ans au Circuit de Maligné de la commune de Terranjou.

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Maine-et-Loire certifie que le circuit répond aux critères du label FFRandonnée® parmi lesquels

- Balisage aux normes de la charte officielle du balisage et entretenu
- Entretien surveillé de la végétation
- Sécurité du cheminement
- Qualité paysagère et contenu du circuit

Le 23 mai 2024 à Terranjou

Le Président de la Commission Sentiers et Itinéraires

Alain DUCHÊNE